

MUNICIPALITÉ DE STOKE

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 6 février 2017 à 19 h.

« *Du choc des idées, naît la lumière.* »

– Auteur inconnu

N° 2315

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire, tenue par le conseil municipal de Stoke, au bureau municipal, situé au 403, rue Principale, Stoke, le **lundi 6 février 2017** à 19 h et présidée par le maire Monsieur Luc Cayer.

Présences : Siège N° 1 : Sylvain Paquin
Siège N° 2 : Sylvain Chabot
Siège N° 3 : Steeves Mathieu
Siège N° 4 : Lucie Gauthier
Siège N° 5 : Daniel Dodier
Siège N° 6 : Mario Carrier

Absence : Aucune

Sara Line Laroche, secrétaire-trésorière et directrice générale est également présente.

Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Du lundi 6 février 2017 à 19 h

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées
3. Correspondance
4. Période de questions
5. Demandes écrites ou verbales
 - 5.1 Appui au projet de loi C-323 – Protection des infrastructures patrimoniales
 - 5.2 Appui Journées de la persévérance scolaire en Estrie
 - 5.3 Demande d'ajout d'un lampadaire
 - 5.4 Déneigement du 13^e rang
 - 5.5 Activité Chapman en hiver
6. Comités et dossiers à traiter
 - 6.1 Administration et finances
 - 6.1.1 Journée Compton-Stanstead sur la Colline
 - 6.1.2 UMQ – Assises 4 et 5 mai 2017
 - 6.1.3 Ristourne MMQ- Assurances
 - 6.2 Aménagement, urbanisme, environnement et développement
 - 6.2.1 Séjour exploratoire – Tournée 19 mars
 - 6.2.2 Dérogation mineure – 138-A, 4^e rang Ouest, zone A2, lot 5 286 649
 - 6.2.3 Achat – Module informatisé *Fosses septiques*
 - 6.2.4 Demande aide financière – Brancher pour innover
 - 6.2.5 Demande d'appui CPTAQ – Prolongation Lot 5 287 011
 - 6.2.1 Demande d'appui CPTAQ – Amendement Lot 5 287 759
 - 6.3 Culture
 - 6.3.1 CCRSBPE – Contribution municipale 2017
 - 6.4 Immobilisation et bâtiments
 - 6.4.1 Vente du photocopieur RICOH
 - 6.4.2 Changement des luminaires à la caserne
 - 6.5 Loisirs
 - 6.5.1 Achat pour le Parc 3R – Abreuvoir
 - 6.5.2 Fonds chantiers Canada-Québec, petites collectivités – Demande d'aide financière
 - 6.6 Ressources humaines

- 6.6.1 Poste Service activité estival – Embauche coordonnatrice
- 6.6.2 Poste Service activité estival – Affichage des postes
- 6.6.3 Renouvellement ADMQ –directrice générale
- 6.6.4 Formation 2017 au titre DMA et Congrès 2017 – Directrice générale
- 6.7 Sécurité publique
- 6.8 Voirie
 - 6.8.1 RIRL– Réalisation des travaux
 - 6.8.2 Achats – Outils et machinerie
 - 6.8.3 Installation d’un système pour outils à air – Phase 1
 - 6.8.4 MTQ – Travaux 2016
 - 6.8.5 Appel d’offres SEAO – Achat abat-poussière
 - 6.8.6 Appel d’offres SEAO – Achat matériel granulaire
 - 6.8.7 Appel d’offres ou sur invitation – Fauchage et débroussaillage
 - 6.8.8 Appel d’offres SEAO sur quatre (4) ans – Nivellement
 - 6.8.9 Contrat gré à gré – Plan et devis travaux reliés à la TECQ
 - 6.8.10 Octroi de mandat – Relevés topographiques travaux reliés à la TECQ
 - 6.8.11 Appel d’offres SEAO – Travaux reliés à la TECQ pour 2017
 - 6.8.12 Contrat gré à gré – Plan et devis ponceau 7^e rang Ouest
 - 6.8.13 Appel d’offres SEAO – travaux reliés au remplacement du ponceau 7^e rang Ouest
 - 6.8.14 Autorisation auprès de la S.A.A.Q.
- 7. Remise des rapports des officiers municipaux
- 8. Trésorerie et finances
 - 8.1 État prévisionnel de la situation au 31 janvier 2017
 - 8.2 Dépôt du rapport de délégation de compétence
 - 8.3 Liste des déboursés
- 9. Autres sujets
- 10. Avis de motion
 - 10.1 Modification du Règlement N° 464 permis et certificats
- 11. Règlements
 - 11.1 Règlement N° 532 Occupation et entretien des bâtiments
 - 11.2 Modification du Règlement N° 434 Utilisation des terrains, locaux, biens immobiliers municipaux et politique de tarification
- 12. Invitations
 - 12.1 Collecte de fonds CAB de Windsor – Méchoui et whisky
 - 12.2 Collecte de fonds Échec au crime
 - 12.3 Collecte de fonds Souper fondue Chevaliers de Colomb
- 13. Varia
- 14. Période de questions
- 15. Clôture et levée de l’assemblée

1. Lecture et adoption de l’ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu :

Rés. 2017-017

D’adopter l’ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2. Lecture et adoption des procès-verbaux des assemblées

Dispense de lecture du procès-verbal est demandée. Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie des procès-verbaux au moins deux jours avant la présente séance, déclarent les avoir lus et renoncent à leur lecture.

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2017-18

D’adopter le procès-verbal du 9 janvier 2017 tel que rédigé.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3. Correspondance

La directrice générale dépose le rapport de correspondance reçue entre le 1^{er} et le 31 janvier 2017.

La correspondance et ledit rapport peuvent être consultés au bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture.

4. Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil.

5. Demandes écrites ou verbales

5.1 Appui au projet de loi C-323 – Protection des infrastructures patrimoniales

ATTENDU QU'UN projet de loi pour la réhabilitation des lieux historiques a été déposé;

ATTENDU QUE la Municipalité de Stoke reconnaît l'importance de protéger et sauvegarder le patrimoine que constituent les lieux historiques.

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stoke appui le projet de loi en envoyant une résolution au député fédéral de la circonscription pour soutenir le projet de loi C-323.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.2 Appui Journées de la persévérance scolaire en Estrie

CONSIDÉRANT le travail concerté réalisé en Estrie pour encourager la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT que la persévérance scolaire des jeunes est étroitement liée au développement socioéconomique de la Municipalité de Stoke;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour la municipalité d'appuyer toute initiative visant à promouvoir la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT que le projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) organise la 8^e édition des Journées de la persévérance scolaire qui se tiendront du 13 au 17 février 2017 et que ces journées se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la persévérance scolaire.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

DE PROCLAMER que les 13, 14, 15, 16 et 17 février 2017 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

D'APPUYER le Projet Partenaires pour la réussite éducative (PRÉE) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.3 Demande d'ajout d'un lampadaire

ATTENDU QU'UN citoyen demande l'ajout de lampadaires sur le 3^e rang Est au coin des rues Champêtre et du Hâvre.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Paquin et résolu :

Rés. 2017-019

Rés. 2017-020

Rés. 2017-021

DE répondre au citoyen que l'installation de lampadaires n'est pas prévue dans ce secteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.4 Dénéigement du 13^e rang

ATTENDU QUE des citoyens ont demandé l'ouverture durant l'hiver du rang;

ATTENDU QUE le 13^e rang est sur la liste des chemins non ouverts durant l'hiver;

ATTENDU QU'IL n'y a pas de résidents permanents sur ce chemin;

ATTENDU QUE ce chemin est un chemin sans issue.

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-022

DE répondre aux citoyens que le conseil maintient la décision de ne pas ouvrir le 13^e rang l'hiver.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.5 Activité Chapman en hiver

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

Rés. 2017-023

QUE la municipalité contribue à l'activité par un don de 100 \$;

QUE la municipalité achète deux (2) billets au coût de 25 \$ chacun pour les élus et employés de la Municipalité de Stoke, intéressés par l'activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. Comités et dossiers à traiter

6.1 Administration et finances

6.1.1 Journée Compton-Stanstead sur la Colline

ATTENDU QUE la députée fédérale de Compton-Stanstead organise une journée sur la Colline parlementaire dans le but de se familiariser avec les différents programmes fédéraux;

ATTENDU QUE le maire et la directrice générale sont intéressés à participer à l'événement.

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2017-024

D'autoriser la dépense de 130 \$ par personne pour l'activité et de rembourser les frais encourus pour participer à cette activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.1.2 UMQ – Assises 4 et 5 mai 2017

ATTENDU QUE les assises de l'Union des Municipalités du Québec se tiendront les 4 et 5 mai prochain;

ATTENDU QUE le maire est intéressé à participer à l'événement.

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2017-025

D'autoriser la dépense de 775 \$ pour l'inscription aux assises et de rembourser les frais encourus pour participer à cette activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.1.3 Ristourne MMQ- Assurances

La Mutuelle des Municipalités du Québec dépose le calcul de la ristourne 2016 pour la Municipalité de Stoke pour une part totale de la ristourne de 2 438 \$

6.2 Aménagement, urbanisme, environnement et développement

6.2.1 *Séjour exploratoire – Tournée 19 mars*

ATTENDU QUE l'organisme Place aux jeunes, organise une journée de découverte lors de l'activité séjour exploratoire;

ATTENDU QU'UN élu doit accompagner le groupe le 19 mars prochain.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Paquin et résolu :

Rés. 2017-026

DE mandater la maire suppléante, Lucie Gauthier à accompagner le groupe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.2.2 *Dérogation mineure – 138-A, 4^e rang Ouest, zone A2, lot 5 286 649*

Point reporté car documents manquants.

6.2.3 *Achat – Module informatisé Fosses septiques*

ATTENDU QUE le module informatisé *Fosses septiques* serait nécessaire à l'inspecteur pour la gestion de l'inventaire des fosses ainsi que le suivi adéquat des vidanges.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Paquin et résolu :

Rés. 2017-027

D'autoriser l'achat du module pour un montant de 2 850 \$ plus taxes;

D'autoriser la dépense de la formation d'une demi-journée prise à même la banque de temps de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.2.4 *Demande aide financière - Brancher pour innover*

ATTENDU QUE la Municipalité de Stoke est éligible à la subvention Brancher pour innover pour offrir internet haute vitesse à tous.

ATTENDU QUE la compagnie Cable Axion connaît bien notre territoire et se propose pour démontrer la faisabilité du projet;

ATTENDU QUE la compagnie Cable Axion veut déposer un projet à même cette subvention.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Paquin et résolu :

Rés. 2017-028

D'appuyer la démarche à déployer le service sur le territoire de la Municipalité de Stoke.

D'autoriser Câble Axion à inclure la Municipalité de Stoke dans sa demande d'aide financière au programme Brancher pour innover.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.2.5 *Demande d'appui CPTAQ – Prolongation Lot 5 287 011*

ATTENDU QUE 2750-9579 Québec inc. a fait une demande auprès de la CPTAQ pour la prolongation de quatre (4) ans pour des usages accessoires d'entreposage et de tamisage sur le lot 5 287 011.

ATTENDU QUE conformément à l'article 62, les travaux demandés ont un impact très positif sur l'agriculture en augmentant le potentiel agricole du lot;

ATTENDU QUE conformément à l'article 62, les travaux demandés augmentent les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture;

ATTENDU QU'IL s'agit d'une demande n'impliquant pas de morcellement;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation en vigueur de la municipalité.

Rés. 2017-029

Il est proposé par le conseiller Sylvain Paquin et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stoke appuie et recommande la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ qui a pour but l'amélioration de la culture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.2.6 Demande d'appui CPTAQ – Amendement Lot 5 287 759

ATTENDU QUE Frédéric Côté a fait une demande auprès de la CPTAQ pour un amendement à la demande N° 412033 pour y ajouter l'usage carrière;

ATTENDU QUE conformément à l'article 62, les travaux demandés ont un impact très positif sur l'agriculture en augmentant le potentiel agricole du lot;

ATTENDU QUE conformément à l'article 62, les travaux demandés augmentent les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture;

ATTENDU QU'IL s'agit d'une demande n'impliquant pas de morcellement;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation en vigueur de la municipalité.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Paquin et résolu :

Rés. 2017-030

QUE le conseil de la Municipalité de Stoke appuie et recommande la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ qui a pour but l'amélioration de la culture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3 Culture

6.3.1 CCRSBPE – Contribution municipale 2017

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu :

Rés. 2017-031

QUE le conseil de la Municipalité de Stoke contribue financièrement au réseau biblio de l'Estrie au taux de 3,92 \$ par habitant pour un total de 11 175,92 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.4 Immobilisation et bâtiments

6.4.1 Vente du photocopieur RICOH

ATTENDU QUE le photocopieur RICOH acheté en 2015 a besoin de réparations coûteuses;

ATTENDU QUE le vendeur de l'appareil nous offre 250 \$ plus taxes pour l'achat de l'appareil.

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-032

QUE le conseil de la Municipalité de Stoke vende l'appareil RICOH pour la somme de 250 \$ plus taxes à Centre du photocopieur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.4.2 Changement des luminaires à la caserne

ATTENDU QU'UN des luminaires doit être changé à la caserne;

ATTENDU QUE le système en place est désuet et énergivore.

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-033

DE remplacer le système actuel pour des luminaires au DEL pour le coût de 1 500 \$ environ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.5 Loisirs

6.5.1 *Achat pour le Parc 3R – Abreuvoir*

ATTENDU QUE la municipalité a utilisé sa réserve auprès du Pacte rural pour la mise à niveau du Parc 3R;

ATTENDU QUE l'ajout d'un abreuvoir est un atout à cette mise à niveau;

ATTENDU QUE l'ajout d'un robinet de service pour remplir les gourdes serait très utile et utilisés par les usagers du parc.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

Rés. 2017-034

QUE le conseil de la Municipalité de Stoke fasse l'acquisition d'une fontaine à boire de la compagnie Carbec pour la somme de 1 455 \$ montant financé à même le fonds du pacte rural.

QUE le conseil municipal achète à même le fonds général le robinet de service pour 470 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.5.2 *Fonds chantiers Canada-Québec, petites collectivités – Demande d'aide financière*

ATTENDU QUE la Municipalité de Stoke souhaite faire la mise à niveau de sa patinoire extérieure;

ATTENDU QU'il existe un programme de soutien pour ce faire;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu :

Rés. 2017-035

DE faire une demande d'aide financière au Fonds chantiers Canada-Québec, petites collectivités pour la mise à niveau de la patinoire;

DE mandater la directrice générale à produire cette demande et d'en faire le suivi et la reddition de compte;

DE mandater Anny Jasmin, coordonnatrice aux loisirs pour assister la directrice générale dans cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6.6 Ressources humaines

6.6.1 *Poste Service activité estival – Embauche coordonnatrice*

ATTENDU QUE la municipalité maintient l'offre d'un Service d'activité estival;

ATTENDU QU'IL convient d'embaucher dès maintenant la coordonnatrice du service.

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu :

Rés. 2017-036

QUE le conseil de la Municipalité de Stoke embauche Clara Godbout à titre de coordonnatrice du Service d'activité estival pour l'été 2017 au taux horaire de 14,25 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.6.2 *Poste Service activité estival – Affichage des postes*

ATTENDU QUE la municipalité maintient l'offre d'un Service d'activité estival;

ATTENDU QU'IL convient d'afficher les postes à combler.

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu :

Rés. 2017-037

D'autoriser la directrice générale et la coordonnatrice à procéder à l'affichage des postes à combler;

D'autoriser la coordonnatrice aux loisirs et la coordonnatrice du SAE à procéder aux entrevues d'embauche;

D'autoriser la directrice générale à embaucher les employés au SAE sous la recommandation du comité de sélection selon la grille de salaire approuvée par la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.6.3 *Renouvellement ADMQ – Directrice générale*

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu :

Rés. 2017-038

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la directrice générale auprès de l'ADMQ au coût de 700 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.6.4 *Formation 2017 au titre DMA et Congrès 2017 – Directrice générale*

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu :

Rés. 2017-039

QUE la directrice générale soit autorisée à suivre les formations au titre de DMA au coût de 364 \$ plus taxes par cours ;

QUE la directrice générale soit autorisée à s'inscrire et assister au congrès 2017 de l'ADMQ au coût de 519 \$ plus taxes ;

QUE ses frais d'inscription soient payés par la municipalité et que ses autres frais (déplacement, repas) lui seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.7 Sécurité publique

6.8 Voirie

6.8.1 *RIRL- Réalisation des travaux*

ATTENDU QUE la Municipalité de Stoke a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Stoke désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Val-Saint François a obtenu un avis favorable du MTMDET.

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-040

QUE le conseil de la Municipalité de Stoke autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme RIRL.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.2 *Achats – Outils et machinerie*

ATTENDU QUE le service de voirie a besoin de certains outils et machinerie dans le cadre de ses travaux d'entretien;

ATTENDU QUE des prix ont été demandés auprès de deux (2) fournisseurs.

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-041

QUE la soumission de Location Fleurimont soit acceptée pour l'achat d'un niveau laser Topcon avec trépied et règle arpenteur pour la somme de 1 260 \$ avant taxes ;

QUE le prix de 375 \$ chez SLIC soit retenu pour l'achat d'un « jack bouteille » de 20 tonnes à air.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.3 Installation d'un système pour outils à air – Phase 1

ATTENDU QUE l'utilisation des outils à air nécessite une installation sécuritaire et efficiente;

ATTENDU QUE des prix ont été demandés auprès d'au moins deux (2) fournisseurs;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-042

D'autoriser la dépense de 504,42 \$ pour l'achat du matériel pour l'installation en régie de la Phase 1 du système d'air.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.4 MTQ – Travaux 2016

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification a versé une compensation de 128 002 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-043

QUE la Municipalité de Stoke informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.5 Appel d'offres SEAO – Achat abat-poussière

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-044

DE mandater la direction générale à procéder avec l'appel d'offres par le SEAO pour l'achat du calcium en flocons et du calcium liquide pour 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.6 Appel d'offres SEAO – Achat matériel granulaire

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-045

QUE la directrice générale et secrétaire trésorière soit autorisée à procéder à un appel d'offres public (SÉAO) pour l'achat de matériaux granulaires pour les besoins des travaux de la saison 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.7 Appel d'offres sur invitation – Fauchage et débroussaillage

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-046

D'autoriser la directrice générale d'envoyer le devis des travaux de débroussaillage et fauchage 2017 auprès d'au moins deux (2) fournisseurs;

DE signer l'entente avec le fournisseur choisi pour la saison 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.8 *Appel d'offres SEAO sur quatre (4) ans – Nivellement*

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-047

QUE la directrice générale et secrétaire trésorière soit autorisée à procéder à un appel d'offres public (SÉAO) pour les travaux de nivellement des chemins municipaux de Stoke pour un contrat d'une durée de quatre (4) ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.9 *Contrat gré à gré – Plan et devis travaux reliés à la TECQ*

ATTENDU QUE la programmation de la TECQ pour des travaux d'amélioration de son réseau routier a été ou sera approuvée par le MTDMET;

ATTENDU QUE la liste des travaux a été approuvée par le conseil;

ATTENDU QUE le régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux le permet.

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-048

DE mandater, sous entente gré à gré, la firme d'ingénierie Les Services exp inc. pour la préparation des plans et devis dans ce dossier (la soumission a été remise pour consultation auprès des membres du conseil) pour des frais n'excédant pas vingt et un mille quatre cents dollars (21 400 \$) avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.10 *Octroi de mandat - Relevés topographiques travaux reliés à la TECQ*

ATTENDU QUE la municipalité la programmation de la TECQ pour des travaux d'amélioration de son réseau routier a été ou sera approuvée par le MTDMET;

ATTENDU QUE certains des travaux nécessitent des travaux de relevés topographiques ;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues sur demande par invitation;

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-049

DE mandater la firme Groupe HBG, arpenteurs-géomètres, à procéder aux travaux de relevés topographiques pour des frais n'excédant pas quatre mille cinq cent quinze dollars (4 515 \$) avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.11 *Appel d'offres SEAO – Travaux reliés à la TECQ pour 2017*

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-050

QUE la directrice générale et secrétaire trésorière soit autorisée à procéder à un appel d'offres public (SÉAO) pour les travaux reliés au programme TECQ pour 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.12 *Contrat gré à gré – Plan et devis ponceau 7^e rang Ouest*

ATTENDU QUE le ponceau du 7^e rang Ouest doit être remplacé;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu ou recevra une aide financière dans le cadre du programme PAARM pour une partie des frais;

ATTENDU QUE le régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux le permet

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-051

DE retenir la firme d'ingénierie Les Services exp inc. pour la préparation des plans et devis dans ce dossier (la soumission a été remise pour consultation auprès des membres du conseil) pour des frais n'excédant pas sept mille deux cents dollars (7 200 \$) avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.13 *Appel d'offres SEAO – Travaux reliés au remplacement du ponton 7^e rang Ouest*

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-052

QUE la directrice générale et secrétaire trésorière soit autorisée à procéder à un appel d'offres public (SÉAO) pour les travaux reliés au remplacement du ponton du 7^e rang Ouest.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6.8.14 *Autorisation auprès de la S.A.A.Q.*

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-053

D'autoriser la directrice générale et/ou le directeur des travaux publics à signer tous les documents relatifs au Programme d'entretien préventif requis par la Société de l'Assurance Automobile du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7. Remise des rapports des officiers municipaux

Les différents rapports du directeur du service incendie et de l'inspecteur ont été remis aux membres du conseil qui en ont pris connaissance.

8. Trésorerie et finances

8.1 État prévisionnel de la situation au 31 janvier 2017

8.2 Dépôt du rapport de délégation de compétence

Le conseil confirme le dépôt du rapport mensuel des délégations de compétences des fonctionnaires municipaux autorisés. Ces déboursés ont été faits conformément au Règlement N° 521 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

8.3 Liste des déboursés

La directrice générale dépose la liste des déboursés réalisés du 9 janvier au 6 février 2017 pour un montant totalisant 199 230,73 \$.

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

Rés. 2017-054

D'adopter la liste des déboursés tel que soumise et d'autoriser la directrice générale à faire les paiements à qui de droit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. Autres sujets

10. Avis de motion

10.1 Règlement N° 534 modifiant le Règlement N° 464 Permis et certificats

Avis de motion est donné par le conseiller Sylvain Paquin qu'à une séance ultérieure sera adopté le Règlement N° 535 modifiant le Règlement N° 464 Permis et certificats.

11. Règlements

11.1 Règlement N° 532 Occupation et entretien des bâtiments

Dispense de lecture du règlement est demandée. Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du règlement au moins deux jours avant la présente séance, déclarent l'avoir lu et renonce à leur lecture.

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller Sylvain Paquin le 9 janvier 2017 relativement à l'adoption du présent règlement;

ATTENDU QUE la procédure a été régulièrement suivie et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture devant l'assemblée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sylvain Paquin et résolu :

Rés. 2017-055

D'adopter le Règlement N° 532 Occupation et entretien des bâtiments dont copie est jointe en annexe 1 aux présentes pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11.2 Règlement N° 528 modifiant le Règlement N° 434 Utilisation des terrains, locaux, biens immobiliers municipaux et politique de tarification

Dispense de lecture du règlement est demandée. Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du règlement au moins deux jours avant la présente séance, déclarent l'avoir lu et renonce à leur lecture.

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller Steeves Mathieu relativement à l'adoption du présent règlement;

ATTENDU QUE la procédure a été régulièrement suivie et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture devant l'assemblée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Sylvain Paquin et résolu :

Rés. 2017-056

D'adopter le Règlement N° 528 modifiant le Règlement N° 434 Utilisation des terrains, locaux, biens immobiliers municipaux et politique de tarification dont copie est jointe en annexe 2 aux présentes pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12. Invitations

12.1 Collecte de fonds CAB de Windsor – Méchoui et whisky

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-057

QUE la Municipalité de Stoke achète (ou rembourse l'achat) de un billet au coût de 100 \$ chacun pour un représentant municipal qui participera au souper bénéfique qui aura lieu le 22 février prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12.2 Collecte de fonds Échec au crime

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu et résolu :

Rés. 2017-058

QUE la Municipalité de Stoke achète (ou rembourse l'achat) de un billet au coût de 90 \$ chacun pour un représentant municipal qui participera au souper bénéfique qui aura lieu le 6 avril prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12.3 Collecte de fonds Souper fondue Chevaliers de Colomb

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Rés. 2017-059

QUE la Municipalité de Stoke achète 10 billets (1 table) pour les élus et employés de la Municipalité de Stoke, les conjointes/conjoints devront rembourser le prix du billet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. Varia

14. Période de questions

La demande pour l'installation d'un lampadaire de rue repose sur une consultation auprès des résidents occupant l'endroit où le lampadaire de rue a été demandé. Il en résultera de l'installation ou non du lampadaire de rue à partir des réponses reçues des résidents qui auront été consultés et des budgets disponibles.

Lors de modification de règlements, que l'extrait du texte du règlement soit lu par les conseillers ou du moins d'en faire le résumé afin de comprendre la raison de la modification. Le conseil municipal retient la proposition.

Une demande formulée concernant une butte dans le 4^e rang Est qui est considérée dangereuse par les usagers de cette route, ces travaux ne sont pas prévus en 2017.

Explication du rechargement des routes sur le territoire de la municipalité.

Résultats du sondage pour l'installation de panneaux de signalisation portant la mention ARRÊT et limite de vitesse 50 km/h seront compilés lors la rencontre prévue pour le Comité de la Politique familiale.

La présidente du Club 2^e et 3^e âge a demandé une mise à niveau et des rénovations dans la cuisine de la salle Appalaches du Centre communautaire.

15. Clôture et levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot et résolu que la séance soit levée à 20 h 08.

Rés. 2017-060

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Luc Cayer
Maire

Sara Line Laroche
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Luc Cayer, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Luc Cayer
Maire